

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N°

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 030-213000201-20260330-D2026_21-DE

S²LOW

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Date de la convocation :
25/03/2026

Date de l'affichage :
25/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le 30 mars à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents : Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Philippe Baillot,
Véronique Boniface, Christian Carteyrade, Lydia Demunck, Elodie Dolhadille Jansen, Alexie
Dominguez, Léna Foulon, Carine Hanna, Fabian Herrero, Didier Lebois, Kati Moulet, Gaël
Santucci, Tricou Sébastien, Isabelle Pinon, Philippe Tranchant, Laurent Michel
Procuration : Madame Karine Dupont Donne procuration à Madame Lydia Demunck

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire
de séance : Monsieur Fabian Herrero

Délibération n°D2026_21 : Désignation des délégués au CNAS

Madame Kati Moulet expose :

La commune d'Aubord adhère au Centre National d'Action Sociale (CNAS) afin de faire bénéficier son
personnel d'une politique d'action sociale conformément aux dispositions de la loi n°2007-209 du 19 février
2007.

L'adhésion à l'association s'accompagne de la désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents
chargés de représenter la Mairie au sein du CNAS.

Les délégués participent à la vie des instances et ont pour mission de relayer l'information ascendante et
descendante. Ils siègent à l'assemblée départementale annuelle.

Le délégué des agents sera Madame Edith Carrier.

Monsieur le Maire propose de désigner **Madame Kati MOULET** en tant que déléguée des élus.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 19

Vote nul : 0

Exprimés : 19

Liste A : 19 voix

Est élue avec 19 voix pour : **Madame Kati MOULET** en tant que déléguée des élus.

Le secrétaire de séance



Le Maire, André BRUNDU

